CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E188593** **VALABLE JUSQU'AU** **06/05/2027**

ÉDITÉ LE 20/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/10/2008

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON 878915909

Siret : 509 088 316 00021

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 4310654

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000003979836704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000003979836704

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/02/2026

Raison sociale : E.G. CONSTRUCTIONS

1 CHEMIN DE VIE DE SERVIN
25360 LANANS

Téléphone : 03 81 88 75 50 **Fax :**

Portable : 06 32 64 81 05

Responsabilité légale :
E.G. DEVELOPPEMENT (878 915 909) / GUY ELIE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.eg-constructions.fr

E-mail : contact@eg-constructions.fr

Effectif moyen : 29 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 491 000 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	29	21/02/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	29	21/02/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		21/02/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/03/2026 10:44

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E188593** **VALABLE JUSQU'AU** **06/05/2027**

ÉDITÉ LE **20/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/10/2008
Forme juridique : SAS
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON 878915909

Siret : **509 088 316 00021**
Code NACE : 4120B
Numéro caisse de congés payés : 4310654

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000003979836704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000003979836704

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/02/2026

Raison sociale : **E.G. CONSTRUCTIONS**

1 CHEMIN DE VIE DE SERVIN
25360 LANANS

Téléphone : 03 81 88 75 50 **Fax :**
Portable : 06 32 64 81 05

Site Internet : http://www.eg-constructions.fr
E-mail : contact@eg-constructions.fr

Responsabilité légale :
E.G. DEVELOPPEMENT (878 915 909) / GUY ELIE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 29 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	21/02/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	21/02/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	21/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	07/05/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	07/05/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/03/2026 10:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.